



Municipalité de Sainte-Croix

6310, rue Principale, Sainte-Croix (Québec) G0S 2H0
Téléphone: 418-926-3494 Télécopieur: 418-926-2570
Courriel: sainte.croix@ville.sainte-croix.qc.ca
Site Web: www.ville-sainte-croix.ca



L'Oris Municipal

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

Je, soussignée, Christiane Couture, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de ladite municipalité, donne avis :

QUE le règlement numéro 549-2016 ayant pour titre :

AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 388-2007 INTITULÉ "RÈGLEMENT DES PERMIS, CERTIFICATS ET D'ADMINISTRATION" DE FAÇON À :

- Ajouter l'article 11.3 au chapitre XI « Procédure, sanctions et recours »

fut adopté le 05^e jour de juillet 2016, qu'aucune disposition n'est susceptible d'approbation référendaire, que le certificat de conformité numéro 2016-22 fut émis par la MRC le 10^e jour d'août 2016 et qu'il est entré en vigueur à cette date. Le présent projet vise à ajouter l'article 11.3 au chapitre XI « Procédure, sanctions et recours »

Donné le 15^e jour d'août 2016.

Christiane Couture, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

Je, soussignée, Christiane Couture, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de ladite municipalité, donne avis :

QUE le règlement numéro 550-2016 ayant pour titre :

AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 387-2007 INTITULÉ "RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME" DE FAÇON À :

- Agrandir la zone de grande affectation P-1 à même la zone RB-1;

fut adopté le 05^e jour de juillet 2016, qu'aucune disposition n'est susceptible d'approbation référendaire, que le certificat de conformité numéro 2016-23 fut émis par la MRC le 10^e jour d'août 2016 et qu'il est entré en vigueur à cette date. Le présent projet vise à agrandir la zone de grande affectation P-1 à même la zone RB-1.

Donné le 15^e jour d'août 2016.

Christiane Couture, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

Je, soussignée, Christiane Couture, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de ladite municipalité, donne avis :

QUE le règlement numéro 551-2016 ayant pour titre :

AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 389-2007 INTITULÉ " RÈGLEMENT DE ZONAGE" DE FAÇON À :

- Agrandir la zone 06-P à même la zone 12-H
- Agrandir la zone 12-H à même la zone 15-H
- Modifier la note 1 de la grille de spécification concernant les normes de lotissement dans les zones incluses dans le périmètre urbain
- Ajouter une profondeur maximale à certaines zones à l'intérieur de la grille de spécification concernant les normes de lotissement
- Modifier la note 3 de la grille de spécification concernant les normes de lotissement dans les zones agricoles
- Modifier l'article 7.1 du chapitre VII portant sur les normes relatives aux constructions et usages complémentaires

fut adopté le 05^e jour de juillet 2016, qu'aucune disposition n'est susceptible d'approbation référendaire, que le certificat de conformité numéro 2016-24 fut émis par la MRC le 10^e jour d'août 2016 et qu'il est entré en vigueur à cette date. Le présent projet vise à agrandir la zone 06-P à même la zone 12-H, agrandir la zone 12-H à même la zone 15-H, modifier la note 1 de la grille de spécification concernant les normes de lotissement dans les zones incluses dans le périmètre urbain, ajouter une profondeur maximale à certaines zones à l'intérieur de la grille de spécification concernant les normes de lotissement, modifier la note 3 de la grille de spécification concernant les normes de lotissement dans les zones agricoles et modifier l'article 7.1 du chapitre VII portant sur les normes relatives aux constructions et usages complémentaires.

Donné le 15^e jour d'août 2016.

Christiane Couture, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

Toute reproduction est autorisée en citant la source. ISSN: 60299 Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec

BUREAU MUNICIPAL

Maire	M. Jacques Gauthier
Directrice générale	Mme France Dubuc
Directrice générale adjointe	Mme Christiane Couture
Directeur des travaux publics	M. Stéphane Milot
Directeur des loisirs	M. Gérald Plamondon
Directrice des loisirs adjointe	Mme Josianne Tardif
Service de l'urbanisme	M. Julien Côté
Secrétaire	Mme Amélie Huot
Secrétaire	Mme Carmen Demers

DISPONIBILITÉS DU MAIRE

J'alloue du temps aux citoyens de Sainte-Croix pour ceux qui désirent me rencontrer à l'hôtel de ville.

Il s'agit de prendre rendez-vous dans les jours et les heures qui sont énumérés ci-dessous en appelant au bureau municipal.

Mercredi le 17 août 2016 entre 9 h et 12 h
Mercredi le 24 août 2016 entre 9 h et 12 h
Mercredi le 31 août 2016 entre 9 h et 12 h
Mercredi le 07 septembre 2016 entre 9 h et 12 h